CHAINGY
NOTRE VILLE

Chaingy, le 29 septembre 2025

Les délibérations relatives au Conseil Municipal du 18 septembre 2025 sont disponibles à l'accueil de la Mairie sur demande.

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

2025-50 : Locations des bâtiments communaux et du matériel communal- approuvée
2025-51 : Délivrance des concessions - approuvée
2025-52 : Exercice du droit de préemption urbain - approuvée
2025-53 : Démolition de la véranda – 15 Place du Bourg - approuvée

TRAVAUX

2025-54 : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2024 (annexe 1) - approuvée

RESSOURCES HUMAINES

2025-55 : Modification du tableau des effectifs - approuvée

COMMUNAUTÉ de COMMUNES

2025-56 : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avec volets Habitat et Déplacements (PLUi-H-D) – Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) – Débat (annexe 2) - approuvée
2025-57 : Approbation du Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 1er juillet 2025 (annexes 3 et 4)- approuvée

CULTURE

2025-58 : Demande de subvention (EN SCENE) – Spectacle Jeunesse mars 2026 - approuvée

QUESTIONS DIVERSES

2025-59 : Autorisation de signature du marché public de maîtrise d'œuvre – Rénovation du Café de la Place- approuvée

MAIRIE DE CHAINGY (Loiret)

Le Maire,

Jean Pierre DURAND